



PRÉSENTÉ À LA TABLE LOCALE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

ROUYN-NORANDA

AUTOMNE 2020

## PLAN DE PRÉSENTATION

1. Historique
2. Structure
3. Retombées économiques et sociales
4. Communication et éducation
5. Conclusion

## PRÉAMBULE

Avant de parler d'un regroupement de trappeurs, je désire vous présenter un portrait des trappeurs au moment de la colonisation des régions du Québec et notamment en Abitibi Témiscaminque.

Tout au long de l'histoire des régions, on retrouve des trappeurs présents en forêt partout sur le territoire.

Personnage souvent marginal, le trappeur se caractérisait par son activité solitaire. Il exploitait les animaux à fourrure sur une parcelle du territoire appelée « Unité de piégeage » qui lui était attribué exclusivement. Les peaux étaient achetées par deux commerçants qui souvent payaient à la tête du client.

Chacun gardait jalousement ses techniques de capture, notamment les secrets de ses recettes de leurres olfactifs.

A Rouyn-Noranda, il y avait des familles de trappeurs reconnues pour leur savoir-faire : Les plus vieux parmi vous se souviendront notamment des Lesage et des Thibault

Parallèlement au trappeur professionnel, il y avait le trappeur d'occasion. La capture d'une belette ou d'un renard présent sur la ferme familiale rapportait à un jeune débutant l'équivalent du salaire journalier du père de famille qui travaillait en forêt. La plupart des vieux trappeurs comme moi vous diront qu'ils ont débuté jeune, seuls et clandestinement, affinant leur technique par essais erreur, développant leur sens de l'observation et parallèlement le goût pour la vie en nature et le sentiment de liberté qui l'accompagne.

Jusqu'aux années 70, le monde de la trappe se caractérisait par la l'isolement, la clandestinité, la culture du secret.

## 1. Historique du regroupement des trappeurs

**Avant 1975 :** Un mode de vie isolé pour certains.

Une activité clandestine pour d'autres.

Seuls les commerçants de fourrure pouvaient offrir des fourrures à l'encan.

## **De la culture du secret et de l'individualisme à celle du partage des connaissances**

**1975 : Fondation à Rouyn-Noranda du premier regroupement des trappeurs au Québec**

### **L'Association des trappeurs du Nord-Ouest**

Mise en commun des besoins, éducation des membres et partage des connaissances.

1976 : 7 conseils régionaux sont formés

1978 : les trappeurs peuvent transiger à l'encan

1989 : Création de l'Association des Trappeurs indépendants

2000 : **Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec**

Interlocuteur reconnu au Gouvernement

14 Associations régionales affiliées

**Associations locales regroupées régionalement et fédérés au niveau provincial**

**ATR-N**

**ATA-T**

**FTGQ**

## 2. Modalités de gestion du territoire

L'ensemble du Québec est divisé en 96 Unité de Gestion des Animaux à Fourrure (UGAF)

Les UGAF, à l'exception de celles qui sont dans un milieu urbain ou réservées à une communauté autochtone, sont subdivisées en terrains de piégeage à droits exclusifs.

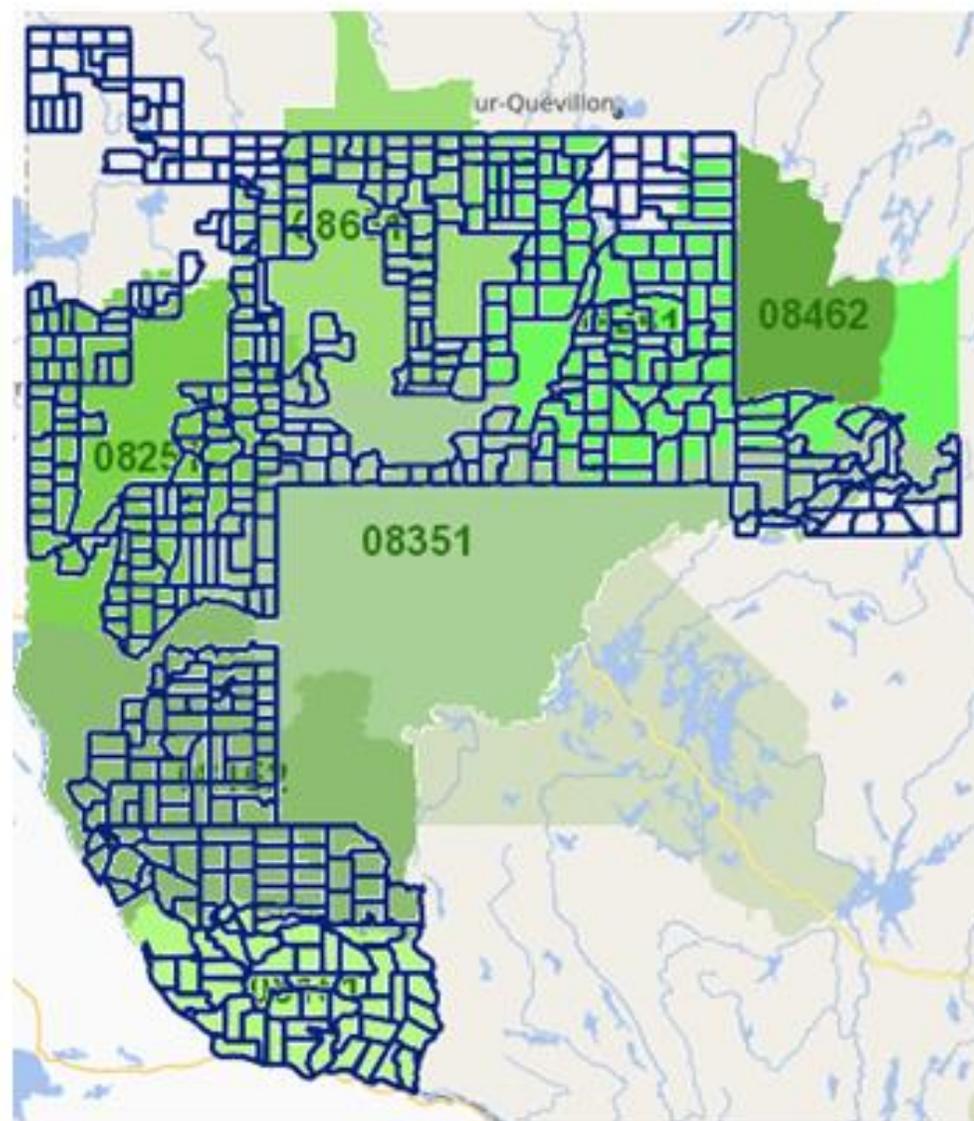
L'Abitibi-Témiscamingue compte 7 UGAF dont 2 sont réservées à des communautés autochtones, 3 divisées en T.P. et 2 où le territoire est partagé entre plusieurs piégeurs sans droits exclusifs (UGAF 2 et 3)

Dans ces dernières toute personne peut piéger à la condition de détenir un permis.

Il est à noter que l'acquisition d'un permis est soumise à l'obtention du certificat de piégeur décerné après la réussite d'une formation théorique et pratique administrée par la FTGQ.

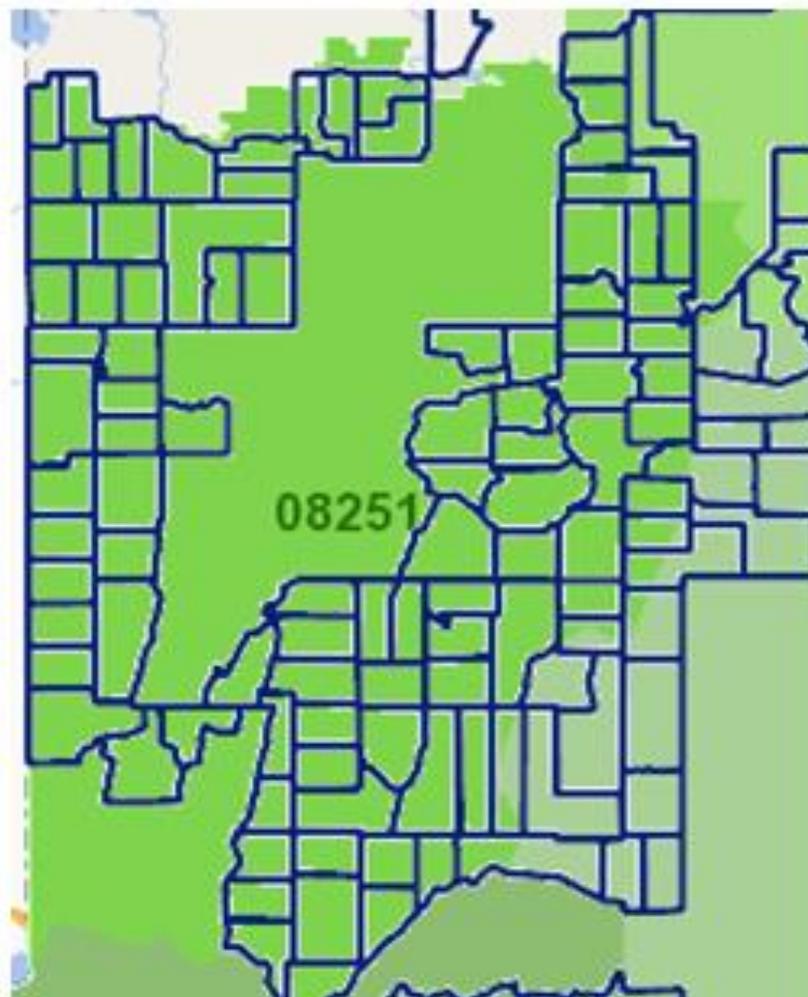
L'Abitibi témiscamingue compte 482 t.p.

couvrant une superficie totale de plus de 32,000 KM<sup>2</sup>



L'UG 08251 compte une centaine de t.p.

couvrant plus de 5,000 km<sup>2</sup>



**Selon le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État**, le délégué des trappeurs aux TLGIRT représente les « titulaires de permis de piégeage détenant un bail de droits exclusifs de piégeage ».

**Dans les faits** l'ATR-N reflète les préoccupations de l'ensemble des trappeurs actifs sur le territoire de la MRC de Rouyn-Noranda incluant ceux qui utilisent les lots intra-municipaux (UGAF 2).

### 3. Retombées économiques.

Selon les données de l'enquête socio-Économique sur les piégeurs québécois réalisée en 2016 pour le MFFP **les trappeurs consacrent en moyenne annuellement plus de 34 jours à leur activité.** \* A titre comparatif, les chasseurs consacraient 15,2 jours et les pêcheurs 13,1 jours.

Les 175 piégeurs de l'UG 082-51 injectent **annuellement 750,000\$ dans l'économie de Rouyn-Noranda** en dépensant pour les opérations courantes et l'achat de biens durables (sans compter les revenus fiscaux et para fiscaux)

**En Abitibi-Témiscamingue, cela se traduisait en 2016 par près de 4,5 millions** d'achats de biens et services (4,9 M. en 2012)

\* (il faut noter que l'enquête menée en 2012 estimait à plus de 66 jours la moyenne annuelle. Ce déclin de près de la moitié du temps consacré à l'activité est possiblement dû à une forte représentation des répondants de 2016 (45%) qui font de la déprédation).

#### 4. Collaboration à des activités de déprédation et de contrôle des dommages.

L'ATR-N collabore avec la Ville de Rouyn-Noranda, Rexforêt, Rayonier, Énergir, Hydro Québec et des propriétaires privés afin de minimiser l'impact de l'activité du castor sur les infrastructures.

Même si la capture des animaux peut dans certains cas permettre de rétablir l'usage du réseau, l'installation de mécanisme de contrôle constitue selon nous une solution plus efficace à long terme. L'ATR-N encourage ainsi la mise en valeur du prélèvement faunique plutôt que l'abattage d'animaux importuns pour les citoyens..

## 5. Contribution à la recherche

Les trappeurs constituent une source non négligeable d'informations.

Les observations des trappeurs sont transmises annuellement au MFFP par le biais du « Carnet du trappeur ». Y sont consignés sur une base journalière les engins utilisés, les prises effectuées, le sexe et la maturité des animaux capturés. Le trappeur y indique aussi ses observations sur l'évolution des populations piégées ainsi que les tendances des populations d'espèces proies.

Les trappeurs sont aussi appelés à collaborer à des recherches :

Recherche sur le pékan et la martre d'Amérique, Suffice (UQAT,

IQH du lynx (Mffp) 2019,

Collecte de pièces anatomiques : castors, Dr. Montorro (UQAT) 2019,

Ourse noire, (MFFP) reportée à 2021.

Thèse en Anthropologie, T. Lecomte, doctorant (UQAM)2020.

## 6. Communication et éducation

- Les associations de trappeurs conscientisent leurs membres à la nécessité d'éviter des souffrances inutiles. **La réglementation exige d'ailleurs l'usage exclusif de pièges certifiés repondant à l'accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté (ANIPSC)**
- Participation à des capsules informatives « Simplement plein air » diffusé sur chum fm et dans une trentaine de stations au Canada.
- Envoie de courriel informatifs à 150 trappeurs de la région ( nouvelles, dates de cueillette de fourrure, évènements spéciaux, dates de consultations publiques...)
- Journées de perfectionnement (ex. : une journée de la relève (Initiation aux canidés) et une journée de perfectionnement (Coletage du loup ) en février 2020.
- Chaque année l'ATR-N tient une activité ouverte au public réunissant trappeurs, commerçants, producteurs d'articles dérivés de la fourrure. L'année dernière, 300 personnes ont participé à ce qui est appelé « la journée des trappeurs » L'entrée à ce salon est gratuit et permet à la population de se familiariser avec l'univers du trappage.
- Représentation à la table GIRT et à la table faune régionale.
- Accompagnement des membres lors de demandes d'harmonisation dans le cadre des PAFIO.

## 8. Conclusion

**On ne peut plus aujourd'hui vivre seulement de la vente de ses fourrures.**

**Au fil du temps, le trappage est passé d'une activité liée à la survie à une activité récréative conservant un aspect économique.**

**Le trappage et le mode de vie qui y correspond a tout de même laissé une empreinte culturelle.**

**Les gens qui la pratiquent ont développé une relation particulière à la nature, une sensibilité au cycle nécessaire de la vie et de la mort, la conscience de faire partie de cette nature.**

La fréquentation assidue de la forêt reflète la passion des trappeurs pour le milieu forestier.

C'est la vision de ces passionnés de la nature que notre association tente de véhiculer:

**La vision d'une forêt qui, tout en pouvant répondre aux besoins économiques et récréatifs de l'homme doit demeurer apte à jouer son rôle premier, soit celui de milieu de vie pour la faune sauvage.**

## LISTE DES REFERENCES

FÉDÉRATION DES TRAPPEURS GESTIONNAIRES DU QUÉBEC : Guide de participation aux TL GIRT pour les représentants piégeurs. Ménard, Louis Philippe. Provencher, Jean François. (Juin 2015, mise à jour décembre 2019 Suffice Pauline) 86 p.

FÉDÉRATION DES TRAPPEURS GESTIONNAIRES DU QUÉBEC : Le coureur des bois, le magazine des trappeurs québécois. Printemps 2010, Numéro 25

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MDDEFP) (2013). Retombées économiques des activités de chasse, de pêche et de piégeage au Québec en 2012; Synthèse, étude réalisée par BCDM Conseil Inc. Québec, 16 p.

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : < TABLEAUX STATISTIQUES < RESSOURCES FAUNIQUES, Principaux indicateurs de retombées économiques de l'industrie faunique pour l'Abitibi-Témiscamingue, 2012

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE FAUNIQUE POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2012

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2019). Enquête socioéconomique sur les piégeurs québécois en 2016. Direction du développement socioéconomique, de l'éducation et des permis, Direction générale de la valorisation du patrimoine naturel. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (disponible à l'adresse suivante: [https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/RA-enquete-piegeurs-quebecois-2016\\_MFFP.pdf](https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/RA-enquete-piegeurs-quebecois-2016_MFFP.pdf))

Éco Ressources, L'industrie faunique comme moteur économique régional, étude préparée pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2014.

---

Merci de votre attention.

Vous avez des questions??

